

**Administration communale
d'AUDERGHEM
Service Urbanisme
Rue Emile Idiers, 12
B – 1160 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : MF/4/05/5208 (MM. J. Bayot et M. Fleurent)
N/Réf : AVL/KD/AUD-2.56/s.397
Annexes : 3 plans

Monsieur,

Objet : AUDERGHEM. Avenue Pierre de Waha, 46-48.
Modification du permis : aménagement des abords des immeubles en cours de chantier.

En réponse à votre lettre du 24 août 2006, en référence, reçue le 28 août, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 septembre 2006, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

L'immeuble se situe dans la zone de protection du site archéologique et de l'ensemble de Val Duchesse. Pour rappel, en sa séance du 31 mars 2004, la Commission avait formulé diverses remarques sur le projet de construction des deux immeubles en question.

Elle avait cependant encouragé la conservation de l'ancien mur situé sur la propriété.

La CRMS est à présent interrogée sur l'installation d'un nouveau portail d'entrée, à l'extrémité du mur d'enceinte, rue du Vieux Moulin. Cette entrée servirait de desserte réservée uniquement aux camions de déménagement et d'entretien des jardins, ainsi qu'aux pompiers.

Si la Commission n'émet pas d'objection sur la création de ce nouveau portail qui aurait le même aspect que celui des deux autres initialement prévus rue de Waha, elle déplore toutefois qu'il faille procéder à l'abattage de plusieurs arbres (un érable et deux hêtres), alors même que l'on se trouve à proximité directe du site protégé de Val Duchesse.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme I. Leroy).

J. DEGRYSE
Président